



Figure 1 : Logo du Conseil consultatif de l'accessibilité

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU CONSEIL CONSULTATIF DE L'ACCESSIBILITÉ et de Sarah Lugtig (examinatrice de la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains) EN LIGNE – ZOOM LE JEUDI 9 MARS 2023

Présences : John Graham (président), Josh Watt, Dianna Scarth, Kris Cowley, Laurel Repski, Shawna Joynt, Scott Jocelyn, Darren Macdonald, Colleen Watters et Maria Ferraro (Bureau de l'accessibilité du Manitoba), Sarah Lugtig (examinatrice de la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains), deux interprètes en langue ASL (E-Quality Communication Centre of Excellence)

Absences : Brad Robertson et Kelly Cook

Le président souhaite la bienvenue à tous les participants à la réunion et lit la reconnaissance des territoires traditionnels.

Sarah Lugtig (examinatrice de la Loi) est présente pour discuter du point de vue du Conseil sur ce qui va bien et sur les aspects qui doivent être améliorés.

Après la réunion avec M^{me} Lugtig, le Conseil a reçu des mises à jour concernant les consultations sur les normes en matière de transport accessible, concernant le Fonds pour l'accessibilité du Manitoba et d'autres mises à jour.

En ce qui concerne le webinaire consacré aux consultations sur les normes en matière de transport accessible, l'événement a été un succès, même s'il aurait été souhaitable qu'un plus grand nombre de personnes y participent. Quelque 60 personnes y ont participé, dont trois venant de l'extérieur de Winnipeg. L'Independent Living Resource Centre, Barrier-Free Manitoba, l'Institut national canadien pour les aveugles et la Manitoba League of Persons with Disabilities organisent un forum sur le transport accessible le jeudi 30 avril de 18 h 30 à 20 h, ce qui a peut-être eu une incidence sur le taux de participation à la séance du Bureau.

Mesure à prendre : La secrétaire a transmis les renseignements sur le forum au Conseil par courrier électronique.

Le Conseil aura l'occasion de se prononcer sur les recommandations issues des consultations à une date ultérieure.

Mesure à prendre : Le président se renseignera sur la nature du rôle du Conseil dans l'approbation des recommandations et fera part de cette information lors de la prochaine réunion.

En ce qui concerne les mises à jour du président et de la secrétaire, celle-ci a fourni une mise à jour sur le Fonds pour l'accessibilité du Manitoba avant la réunion.

On estime qu'il y a eu environ 40 demandes provenant de collectivités situées à l'extérieur de Winnipeg (c.-à-d. des divisions scolaires, des bibliothèques et des municipalités).

Il y a eu 155 demandes admissibles et 8 non admissibles.

37 organismes ont indiqué avoir déposé une demande au titre du Fonds en 2022, dont 15 ont déposé une demande de subvention pour un nouveau projet en 2023. 118 étaient de tout nouveaux candidats au Fonds, ce qui signifie que nous faisons mieux connaître le programme et que nous faisons passer le mot dans tout le Manitoba. Il s'agit d'un résultat positif et c'est ce que nous voulons voir.

Mise à jour concernant la deuxième période de demande :

- 172 demandes reçues (9 étaient des doublons)
- 163 demandes reçues (155 projets admissibles, 8 non admissibles)
- Sur les 155 demandes :
 - 21 provenaient d'entreprises;
 - 99 provenaient d'organismes sans but lucratif et d'associations;
 - 18 provenaient de municipalités;
 - 16 provenaient de divisions scolaires et d'établissements d'enseignement postsecondaire;
 - 1 provenait de l'Office régional de la santé de Winnipeg (secteur public);
- 4 demandes étaient en français (151 étaient en anglais);
- 15 des bénéficiaires de la subvention 2022-2023 ont présenté une nouvelle demande de financement au titre du Fonds en 2023.

Conception des espaces publics extérieurs

En ce qui concerne la norme d'accessibilité pour la conception des espaces publics, le comité d'élaboration des normes réexamine la Loi, et d'autres consultations publiques suivront.

Il n'y a pas d'autres questions.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 26 avril 2022, de 10 h à 12 h. La séance est levée à 12 h 15.